



VISIOCONFÉRENCE DROIT & PROCÉDURE

INSCRIPTION : 50 € TTC / Tarif membre Droit & Procédure : 20 € TTC

Gratuit pour les magistrats et les étudiants

INSCRIPTION EN LIGNE : www.droitetprocedure.com

jeande.veronique@orange.fr / 01 34 74 38 95

REPENSER LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DANS L'ENTREPRISE

Interventions de :

Pascal Beauvais, professeur agrégé des facultés de droit à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Jean-François Bohnert, procureur de la République financier ;

Guillaume Daieff, premier vice-président au tribunal judiciaire de Paris ;

Serge Tournaire, premier vice-président chargé de l'instruction au tribunal judiciaire de Paris ;

Caroline Joly, avocate au barreau de Paris et associée du cabinet Baro Alto ;

Jean-Yves Garaud, avocat au barreau de Paris et associé du cabinet Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP ; membre du conseil d'administration de Droit & Procédure ;

Antoine Maisonneuve, avocat au barreau de Paris et associé du cabinet Maisonneuve.

**Mardi 28 mai 2024
de 19 h 00 à 21 h 00**

Maison des Avocats
Cours des avocats - Paris 17°



REPENSER LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DANS L'ENTREPRISE

Quelles propositions pour clarifier l'articulation de la responsabilité pénale de la personne morale, avec celle du dirigeant ?

Rappel du régime de responsabilité pénale des personnes morales et des dirigeants ;

L'imprévisibilité de l'orientation des poursuites vers le dirigeant et/ou l'entreprise en droit pénal des affaires ;

Présentation des pistes de réflexion pour une rationalisation des critères de choix des poursuites.

Interventions de :

Pascal Beauvais*, professeur agrégé des facultés de droit à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; **Jean-François Bohnert**, procureur de la République financier ; **Guillaume Daieff**, premier vice-président au tribunal judiciaire de Paris ; **Serge Tournaire**, premier vice-président chargé de l'instruction au tribunal judiciaire de Paris ; **Caroline Joly***, avocate au barreau de Paris et associée du cabinet Baro Alto ; **Jean-Yves Garaud**, avocat au barreau de Paris et associé du cabinet Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP, membre du conseil d'administration de Droit & Procédure ; **Antoine Maisonneuve***, avocat au barreau de Paris et associé du cabinet Maisonneuve.

* « co-auteurs de l'ouvrage « Repenser la responsabilité pénale dans l'entreprise », préfacé par Jean-François Bohnert



Validation formation continue obligatoire
des avocats



MARDI 28 MAI 2024 de 19 h 00 à 21 h 00

NOM	
Prénom	
Profession	
Code NAF	
Statut	<input type="checkbox"/> Libéral <input type="checkbox"/> Salarié
Barreau (avocat)	
CNBF (avocat Paris)	
Mail	
Tél	
Adresse	
Code Postal – Ville	

Inscription :
50 € TTC

Membre Droit &
Procédure : 20 € TTC

Magistrat ou étudiant :
Gratuit

Inscription par courrier

DROIT & PROCEDURE C/O V. JEANDÉ
17 bis route du Moulin à Vent – 78740 VAUX SUR SEINE

Inscription en ligne

www.droitetprocedure.com

Renseignements : Véronique JEANDÉ – Tél : 01 34 74 38 95
jeande.veronique@orange.fr